

■ ASSEMBLÉE INTERJURASSIENNE - NODS

# 2011, une année de transition pour l'AIJ

► L'Assemblée interjurassienne (AIJ) a tenu sa 4<sup>e</sup> et dernière séance plénière de l'année, hier à Nods.

► L'occasion pour Dick Marty de tirer un bilan de sa première année de présidence, qualifiée d'«année de transition».

► Les membres ont en outre décidé d'attribuer le Prix 2011 de l'AIJ au Dictionnaire historique du Jura (DIJU).

Un nouveau président et un dossier institutionnel suspendu aux décisions des Gouvernements bernois et jurassiens sur les modalités d'un éventuel vote: 2011 se sera révélée une année de transition à double titre pour l'AIJ, comme l'a relevé le président tessinois Dick Marty, à l'heure de dresser le bilan de sa première année de présidence. «L'année 2012 ne ressemblera sans doute pas aux 12 mois qui viennent de s'écouler», a-t-il déjà averti.

Pour en revenir à l'année qui s'achève, Dick Marty a assuré qu'il ne regrettait pas d'avoir accepté le mandat de président de l'AIJ. «Cette dernière propose un modèle de résolution des conflits très intéressant. Le climat y est positif et constructif, le respect réciproque. C'est l'une des forces extraordinaires de notre système démocratique. Je suis certain que ce climat perdurera même lorsqu'il faudra affronter la prochaine phase, plus délicate, sur la base des discussions que mènent actuellement



Le Tessinois Dick Marty se plaît à la tête de l'Assemblée interjurassienne.

ARCHIVES STÉPHANE GERBER

les deux Gouvernements», a-t-il poursuivi, faisant allusion au futur vote sur l'avenir institutionnel de la région.

Un vote dont la réalisation et les contours dépendent certes de la volonté des deux Gouvernements et non de l'AIJ. Marcelle Forster, co-présidente bernoise de l'AIJ, s'est cependant félicitée du fait que Dick Marty ait été invité à participer aux négociations. «C'est une reconnaissance du travail mené par l'Assemblée», a-t-elle estimé.

Dick Marty a toutefois tenu à ne pas s'étendre sur le sujet. «Je ne peux pas donner les détails du calendrier, non pas parce que je ne le dois pas, mais simplement parce que je ne les

connais pas. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le travail avance et qu'il est sérieux. Les deux Gouvernements n'ont pas l'intention de traîner les pieds, mais il y a des problèmes, politiques certes, mais aussi techniques et juridiques complexes qui doivent être analysés», a-t-il commenté.

## Un livre d'histoire hautement symbolique

Pour le reste, même si 2011 a été baptisée année de transition et que les travaux se sont révélés «moins spectaculaires» que ces dernières années, l'activité de l'AIJ est restée «intense dans les six commissions permanentes, qui ont abordé des aspects très

concrets touchant le Jura historique», a insisté le président.

Ce dernier retient en particulier la publication du livre d'histoire interjurassien par les cantons de Berne et du Jura, souhaitée depuis longtemps par l'AIJ. «Cette réalisation est très importante car elle illustre la capacité des deux cantons à aborder conjointement leur histoire commune. C'est un signe positif pour l'avenir, mais aussi hautement significatif, car dans certaines autres régions, cette démarche serait impensable», a souligné Dick Marty.

Les membres de l'AIJ ont également profité de cette année moins chargée pour dresser la liste de toutes les institutions

communes et des résolutions. Les deux Gouvernements ont jusqu'au printemps pour prendre position sur les dossiers encore ouverts.

Au total, l'AIJ se sera fait l'auteur en 2011 de trois déclarations (deux portant sur l'offre et la qualité des transports et une sur le maintien de la maturité théâtre), d'une résolution portant sur une réflexion interjurassienne en matière de prise en charge de l'autisme, et enfin d'une décision, celle de réunir les différents acteurs des deux cantons en matière de santé pour dégager des solutions communes.

En coulisses et parmi les activités menées, on retiendra encore que la commission Institutions a entamé une réflexion

sur le rôle et la place future de l'Assemblée interjurassienne, et que la Commission des transports aura fort à faire en 2012 pour s'assurer que les intérêts de la région seront bien pris en compte sur le plan du trafic ferroviaire, notamment en ce qui concerne les décisions ayant des répercussions sur les noeuds de Bienne et Delémont.

Quant à la Commission Culture, elle a déploré le manque de volonté politique pour mettre en place un office interjurassien des sports. Elle n'a par ailleurs pu que constater l'échec de sa Résolution N°53 relative à la création d'un Centre interjurassien d'expression des arts de la scène (CREA), résolution définitivement classée comme non aboutie. CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

## Le Prix 2011 au Dictionnaire du Jura

### ► Une démarche novatrice

Cette année, 9 candidats convoitaient le prix 2011 de l'AIJ, doté de 10 000 fr. Sur proposition des membres de la commission Culture et d'experts des deux cantons, l'AIJ a finalement choisi de récompenser le Dictionnaire historique du Jura (DIJU). Disponible sur Internet, élaboré par une équipe de jeunes historiens du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation, le DIJU est le seul dictionnaire historique régional de Suisse. Lancé en 2005, il comporte quelque 7800 notices biographiques, thématiques, géographiques et historiques, en français comme en allemand. Le DIJU a reçu quelque 160 000 visites en 2011 et ne cesse de se développer. «Le DIJU est ainsi honoré pour un travail d'envergure, de grande qualité et à la dimension interjurassienne évidente», note l'AIJ. Le prix sera remis au lauréat début 2012.

### ► Alain Lachat quitte l'AIJ

A noter que la délégation jurassienne a enregistré la démission d'Alain Lachat (PLR) pour le 31 décembre. Alain Lachat aura siégé à l'AIJ durant 9 ans. Promis à la fonction de 1<sup>er</sup> vice-président du Parlement jurassien en 2012, et donc à la présidence en 2013, il a préféré se concentrer sur ses nouveaux mandats. CLR